



**Observatoire de l'Action Gouvernementale, asbl**  
*Siège social: Bujumbura - Burundi*  
*B.P. 3113 Bujumbura \* Tél: 22 21 88 20*  
*E-mail : oag@cbinet.net \* Site Web: www.oag.bi*

**11.11.11**

**VECHT MEE TEGEN ONRECHT**

## **IMPACT DE LA CORRUPTION SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU BURUNDI**

**Bujumbura, Juin 2023**



## **Remerciements.**

Au terme de la présente analyse, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale tient à remercier Monsieur Gilbert NIYONGABO, consultant, pour avoir accepté de collaborer avec l'OAG dans son élaboration.

Ses remerciements vont également à l'endroit des membres du comité de lecture du rapport d'observation dont les noms suivent :

Monsieur Jérôme NIYONZIMA, Vice-Président de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;

Monsieur Sylvestre MPABWANAYO, Vice-président de la Cour Anti-corruption;

Monsieur Jean Bosco NZOSABA, Secrétaire Exécutif de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale.



## Table des matières

N°	Matière	Page
	<b>Remerciements.....</b>	<b>3</b>
	<b>Table des matières.....</b>	<b>5</b>
	<b>Résumé exécutif.....</b>	<b>7</b>
<b>I.</b>	<b>Contexte de l'étude.....</b>	<b>9</b>
<b>II.</b>	<b>Revue de la Littérature.....</b>	<b>10</b>
II.1.	Objectif global de la recherché.....	13
II.2.	Objectifs spécifiques.....	13
II.3.	Méthodologie de la recherché.....	13
II.4.	Revue de littérature théorique et empirique sur l'effet de la corruption sur l'activité économique.....	14
<b>III.</b>	<b>Aperçu générale sur la corruption.....</b>	<b>22</b>
III.1.	Les types ou catégories de corruption.....	23
III.2.	Les causes de la corruption.....	26
<b>IV</b>	<b>Aperçu de la corruption au Burundi.....</b>	<b>31</b>
IV.1.	Situation actuelle	31
IV.2.	Les principaux cas de corruption et progrès en matière de recouvrement d'avois.....	35
IV.3.	Corruption, l'Investissement et Croissance économique au Burundi.....	36

IV.4. Impact de la corruption sur l'investissement et la croissance économique : une analyse mathématisée avec un système d'équations.....	48
<b>Conclusions et Recommandations.....</b>	<b>55</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>58</b>

## Résumé exécutif

La présente étude présente l'état des lieux, les causes, les impacts de la corruption sur l'activité économique au Burundi ainsi que les solutions proposées.

Le niveau de corruption au Burundi est extrêmement élevé selon les indicateurs internationaux qui se basent sur la perception de la corruption pour faire un classement de tous pays selon l'indice de base de lutte contre la corruption. Il faut noter que les données nationales ne sont pas publiées.

Le Burundi a, depuis quelques années, adopté la stratégie de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et a, à ce titre, développé un cadre institutionnel et législatif propice à la lutte contre la corruption.

Cependant, bien que des lacunes subsistent dans les lois spécifiques de lutte la corruption, l'absence de l'obligation de rendre compte pour les hauts responsables et les hauts cadres de l'Etat pousse les institutions publiques à ne pas poursuivre ou condamner les personnes impliquées dans les délits et les cas de malversations et de corruption.

Dans cette étude, le constat est que les principales causes de la corruption ont un caractère (i) conjoncturel : lié à la pauvreté ou faible rémunération des fonctionnaires, (ii) lié à mauvaise gouvernance : non-respect du principe de la séparation des pouvoirs, non-respect du principe de l'indépendance de la justice, non-respect du principe de la liberté de la presse , lié à la faiblesse des institutions ; est à dire les fonctionnaires à forte autorité ayant peu de comptes à rendre; les responsables officiels attirés par des rémunérations onéreuses coupables et défaillance du système judiciaire inefficace qui ne poursuit pas suffisamment les infractions.

Les résultats statistiques de cette étude indiquent que la corruption affecte la croissance économique directement et par le biais de son impact sur les investissements, en décourageant et en augmentant les coûts de production des entreprises et augmente l'incertitude sur le bénéfice attendu.

Cette étude recommande la mise de réformes institutionnelles et de politiques publiques pour la transparence budgétaire et de passation des marchés publics et améliorer le climat des affaires propice aux investissements. En outre, l'Etat peut renforcer ses organes de contrôle, comme la Cour des Comptes, en leur donnant plus de moyens et en étendant le champ de leurs compétences.

## I. Contexte de l'étude

Malgré l'engagement des autorités burundaises à juguler la corruption, celle-ci gagne toujours du terrain et tend plutôt à devenir structurelle, constituant ainsi un réel frein à la relance économique et au développement intégral du Burundi.

Dans son rapport 2021 sur la perception de la corruption, l'ONG Transparency International classe le Burundi en tête de peloton (169/180 pays) des pays où la corruption est à un niveau inquiétant.

Ce phénomène qui va crescendo risque de mettre en péril l'Etat dans toutes ses structures, tant au niveau central que local. A force d'y avoir cours le plus impunément du monde, les pratiques corruptives finissent par passer pour un *modus vivendi* tout à fait « normal ».

Selon de nombreux observateurs avisés, le haut niveau de corruption freine la croissance économique et inhibe les initiatives de développement tout en entraînant un gaspillage de compétences et de précieuses ressources.

Lorsque les pratiques de corruption est omniprésente, les entreprises hésitent à investir face au coût nettement plus élevé de l'activité économique.

Dans le souci d'y voir plus clair et de contribuer à juguler ce phénomène en braquant les projecteurs sur ses ravages, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale, OAG en sigle), a élaboré cette analyse sur l'impact de la corruption sur les activités économiques au Burundi.

Les principaux objectifs de cette étude porte sur la « contribution à la lutte contre la corruption à travers un éclairage sur son impact sur l'activité économique » et d'autre part, sur (i) la mise en exergue de l'état des lieux sur le phénomène de la corruption au Burundi, (ii) l'analyse de l'effet de la corruption sur les activités économiques , (iii) l'analyse des causes de l'aggravation du phénomène de corruption au Burundi et (iv) la proposition des solutions pour juguler le phénomène de corruption au Burundi.

## II. Revue de la Littérature

Ces dernières années, la corruption a fait l'objet de plusieurs études théoriques et empiriques, visant la détection de ses effets néfastes et la mise en place des mécanismes susceptibles de lutter contre ce fléau. Toutefois l'analyse de la corruption relève des plusieurs disciplines : Sociologie, Droit, Economie, Sciences politiques, d'où un problème de délimitation du concept qui s'impose.

La corruption est couramment définie comme l'abus d'une fonction publique en vue d'en retirer un gain personnel. Cependant, il est loin de la réalité de parler d'une définition uniforme de la corruption qui s'applique pour tous les pays et dans toutes les sociétés. En effet, il s'agit d'une relation sociale, c'est-à-dire un acte ou une série d'actes qui s'inscrivent dans la culture de la société en question et par suite elle dépend d'un ensemble de circonstances relatives à l'environnement dans lequel elle apparaît, parce que cet environnement varie d'une société à une autre et d'un pays à un autre (Dictionnaire d'administration publique (2014), pages 119 à 121). VERNETTI. P (1998) considère que la corruption est une forme, parmi d'autres, de la recherche de rente (rent seeking), cette dernière est définie comme étant l'ensemble des activités menées dans l'objectif d'une redistribution de la richesse collective. La littérature empirique apporte des preuves substantielles de l'impact négatif de la corruption sur l'activité économique, tant au niveau macroéconomique que microéconomique.

Au niveau macroéconomique, la corruption a des effets délétères sur le PIB par habitant et la croissance (Mauro, 1995, Ades et Di Tella, 1997, Lambsdorff, 2003). Au niveau microéconomique, elle est associée à une baisse de l'efficacité dans l'allocation et l'utilisation des facteurs de production (Dal Bo et Rossi, 2007). La littérature avance plusieurs explications sur les liens entre corruption et croissance. La présente étude se concentre sur un canal particulier par lequel la corruption sape la croissance économique via l'investissement. Elle suppose que la corruption décourage l'investissement privé parce qu'elle accroît les coûts de production indirects (la corruption agit comme une « taxe » sur l'investissement) ainsi

que l'incertitude quant au retour sur investissement à venir. En outre, la corruption affecte négativement le volume d'investissements publics productifs en détournant ces fonds publics vers des activités improductives.

Dans une l'étude de la relation entre corruption et croissance économique, les effets pervers de ce phénomène incluent une perte de revenus pour l'Etat au profit de l'individu, une augmentation des coûts liés à la conduite des affaires de l'Etat, une mauvaise affectation de crédit public, ce qui réduit le respect généralement dû au gouvernement et l'application de primauté du droit, déclenche le conflit social et l'instabilité politique et l'étouffement de la croissance économique. La corruption étouffe également l'esprit d'initiative et d'entreprise et crée le problème de la contamination des bureaucrates nouveaux et non corrompus. En outre, la corruption déforme le rôle distributif et allocatif de l'Etat, d'une part car certains contribuables ou consommateurs de services publics bénéficient d'un traitement de faveur.

D'autre part, la structure des dépenses publiques est affectée en faveur des programmes facilitant le prélèvement des pots-de-vin, ces projets inadaptés et jamais aboutis, se multiplieront.

Par ailleurs, dans les systèmes où la recherche de rente offre de meilleurs opportunités de gains que le secteur productif, l'allocation des talents connaîtra une inflexion et les membres de l'élite se tourneront vers des activités non productrices déterminant ainsi une réduction du surplus social et de la croissance. La corruption facilite l'évasion fiscale et détériore la qualité des services offerts et biens achetés ou contrôlés par les administrations publiques à travers les pratiques illicites. Elle accentue aussi les déficits publics, la faillite des entreprises publiques ou leur faible rentabilité car les contrats ne sont pas alloués aux moins disant et la fréquence des avenants renchérit le coût initial des projets. La corruption accentue le trafic d'influence ainsi que les pratiques de racket dont sont souvent victimes certains investisseurs. C'est le phénomène de favoritisme qu'usent les autorités publiques pour exiger des sommes d'argent. Avec ce phénomène, qui est courant dans l'administration burundaise, est à l'origine de la faillite de certaines entreprises publiques, donc au ralenti de l'activité économique

D'autre part, les innovations seront ralenties par les collusions politico-économiques entre les fonctionnaires et des coteries archaïques. La corruption est plus dommageable que les impôts, car les pots-de-vin sont payés ex-ante alors que le paiement ex-post des impôts permet de déclarer des pertes et de bénéficier de déductions.

Ce schéma joue principalement pour les firmes innovantes qui prennent des risques. Par ailleurs, les firmes innovantes ont plus besoins d'autorisation et de licences que les entreprises déjà établies.

Enfin, la corruption des appareils de coercition (armée, police, justice..) permet aux organisations criminelles de développer leurs activités de prédation du secteur privé, elle autorise même une symbiose entre ces organisations et le monde politique qui favorise les abus de pouvoirs subis par les agents économiques.

Nous avançons également que la corruption exerce aussi un effet négatif sur l'efficacité de l'investissement public car les fonctionnaires corrompus accordent la priorité à des projets qui procurent des gains matériels et politiques privés importants, au détriment de projets qui génèrent des bienfaits sociaux importants (impact supérieur sur l'économie). Ces effets d'efficacité sont difficiles à tester de manière empirique à l'aide de données agrégées, mais néanmoins critiques pour les liens entre corruption et croissance. Etant donné que ce biais dans l'allocation des fonds publics joue en faveur des grands projets générateurs de rente, la corruption conduit à une augmentation, et non à une diminution, de l'investissement public (bien qu'inefficace).

## **II.1. Objectif global de la recherche**

Dans cette étude, nous analysons les conséquences de la corruption sur l'activité économique au Burundi afin de comprendre comment la corruption sape la croissance économique. Nous examinons ces effets de façon empirique sur le Burundi sur la période 1980-2022 mais suivant la disponibilité des données.

## **II.2. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques de la présente recherche étaient de chercher les effets de la corruption sur la croissance économique et les investissements au Burundi., mettre en exergue l'état des lieux sur le phénomène de la corruption au Burundi, analyse les causes de l'aggravation du phénomène de la corruption ainsi que les solutions à mettre en œuvre pour juguler ce phénomène.

## **II.3. Méthodologie de la recherche**

Notre recherche a commencé par un survol théorique de la littérature sur le sujet. Ensuite, documentation sur les récents travaux sur l'état des lieux du phénomène de la corruption, puis un examen statistique des variables sous étude a été menée. Enfin, un essai de validation empirique en se basant sur une étude économétrique. La présente étude est basée sur les analyses de la régression des différentes variables pour atteindre notre objectif.

On a utilisé diverses spécifications afin d'explorer la robustesse des résultats. On a examiné avec un soin particulier les caractéristiques des données en termes de séries temporelles et tenons compte des éventuels biais d'endogénéité dus à la nature de certaines des variables indépendantes à l'aide de la technique de moindres carrés ordinaires ainsi que la causalité afin d'en tirer la conclusion.

## **II.4. Revue de littérature théorique et empirique sur l'effet de la corruption sur l'activité économique**

### **II.4.1. Revue de littérature théorique sur l'effet de la corruption sur l'activité économique**

Il est vrai que la littérature fait remonter l'économie de la corruption à Nathan Leff (1964) et Rose-Ackerman (1975). Cependant, les recherches empiriques renouent avec cette branche de l'économie depuis le travail inaugural de Mauro (1995: 683) qui fournit les premiers résultats empiriques indiquant que la corruption affecte négativement la croissance économique.

Cette étude montre que l'ampleur des effets de la corruption est considérable: une amélioration d'un écart-type de l'indice de corruption aurait pour effet une hausse de l'investissement de 5 % du PIB et de 0.5 % du PIB par habitant. L'étude parvient par ailleurs à la conclusion selon laquelle «*a large portion of the effects on economic growth takes place through the effects on investment*», des effets qui représenteraient environ un tiers des effets sur la croissance.

Dans «*The effects of corruption on Growth, Investment and Government Expenditure*», Mauro (1996:9-16) trouve encore que la corruption peut avoir des effets néfastes considérables sur la croissance économique, en grande partie par le biais de la réduction de l'investissement privé, mais aussi à travers une variété d'autres canaux comme la distorsion de la composition des dépenses publiques. Plus précisément, l'étude fait mention d'une relation négative et significative entre la corruption et les dépenses publiques d'éducation; un fait inquiétant puisque la théorie de la croissance endogène montre que le capital humain est un déterminant important de la croissance économique. A leur tour, Baliaoune-Lutz et Ndikumana (2007:7-13) examinent, pour 33 pays africains, l'impact de la corruption sur l'investissement (public et privé), considéré comme un canal par lequel la corruption sape la croissance. Leurs résultats empiriques indiquent que la corruption affecte directement la croissance économique mais aussi à travers son impact sur l'investissement. Ces auteurs constatent que la corruption a

un effet négatif et significatif sur l'investissement intérieur mais qu'elle affecte différemment l'investissement public et privé.

En ce qui concerne l'investissement privé, l'étude montre que la corruption agit comme une taxe sur le capital, mais, contrairement aux prélèvements fiscaux officiels, elle est incertaine et imprévisible, et par conséquent difficile à internaliser. Or, dans une telle situation, étant donné que la corruption a tendance à se perpétuer, la possibilité de différer les investissements perd son intérêt et les investisseurs auront tendance à privilégier les activités à échéance plus courte telles que les échanges commerciaux et la spéculation au lieu de l'investissement à long terme. Si la corruption affecte négativement l'investissement local, elle décourage aussi les Investissements directs étrangers (IDE). Cela ressort des résultats empiriques de Wei (2000a:3-8), qui, sur un échantillon couvrant les investissements bilatéraux de douze pays d'origine de 45 pays d'accueil, trouve que la hausse du niveau de corruption dans un pays d'accueil réduit les investissements directs étrangers (IDE) de la même façon que le ferait une augmentation du taux d'imposition sur les sociétés multinationales. Selon cette étude, une hausse de la corruption du niveau de la Singapour à celui de la Mexique aurait le même impact négatif sur les IDE entrant que si la Singapour avait augmenté la taxe de 18 à 50 %.

Cette idée est défendue aussi par Bandeira et al. (200:14-18). Pour eux, la corruption décourage les IDE par son effet négatif sur la productivité des facteurs, en particulier le capital. Ce serait, d'après les conclusions de cette étude, le mécanisme principal par lequel la corruption réduit le revenu/tête dans une économie.

Ces auteurs expliquent que la corruption peut refouler les IDE lorsque les organismes publics d'un pays donné, contrôlés par des politiciens et des bureaucrates, exigent des pots-de-vin aux agents privés en charge de la mise en œuvre des projets d'investissement.

Or, considérant que ces "coûts informels" diminuent la rentabilité de ces entreprises, les investisseurs étrangers préfèrent placer leur argent dans les pays moins Enclins à la corruption. Cet effet négatif de la corruption sur la

productivité du capital est aussi mis en évidence par De Rosa et al. (2013:15-26). Au niveau microéconomique, les auteurs avancent un certain nombre de raisons de s'attendre à des conséquences négatives de la corruption sur la productivité. Tout d'abord, la corruption fausse la répartition des ressources publiques en les détournant de leur usage le plus productif. Ensuite, parce qu'elle agit comme une taxe informelle, la corruption ne peut pas inciter les entreprises à réaliser l'expansion de leur capacité de production ou d'investissement.

Toutes choses étant égales par ailleurs, cela devrait avoir un effet négatif sur la productivité. Enfin, la corruption impacte l'investissement à travers l'allocation des talents. A ce sujet, Murphy, Schleifer et Vishny (1991: 522-529) font remarquer que dans la plupart des pays corrompus, la recherche de rente récompense le talent plus que l'entrepreneuriat, ce qui ne favorise guère l'innovation et mène, à la longue, à la stagnation économique. Ils avancent par ailleurs que l'extorsion d'Etat risque de pénaliser spécialement l'innovation dans la mesure où les innovateurs ont souvent, de par la nature de leur activité, besoin de facilités et de permis spéciaux. Or, étant donné qu'ils sont rarement des «*insiders*» des cercles politiques protégés, les innovateurs obtiennent ces facilités difficilement.

Pour ces auteurs, l'extorsion de type mafieux risque de pénaliser particulièrement les activités exigeant l'accumulation d'actifs visibles et vulnérables. Cependant, Mahagaonkar (2008: 15) montre que l'effet de la corruption est différent selon le type d'innovation. Selon lui, la corruption affecte négativement l'innovation de produit, innovation de procédé et l'innovation organisationnelle mais contribue à améliorer l'innovation marketing. Ce qui montre en réalité que la corruption déprime, une fois de plus, l'investissement privé.

J.A Schumpeter (1951) distingue 5 types d'innovation : (i) les innovations de produits (des produits nouveaux qui accroissent la diversité et se traduisent par une amélioration qualitative), (ii) les innovations de procédés (nouvelle méthode de production ou de transport), (iii) la découverte d'une nouvelle source de matière première ou d'énergie (l'utilisation du pétrole ou de

l'uranium enrichi), (iv) les nouveaux types d'organisation et enfin (v) les innovations commerciales, c'est-à-dire les nouvelles méthodes de commercialisation et de distribution.

Notons à toutes fins utiles qu'il n'y a pas que la thèse des effets néfastes de la corruption sur l'activité économique qui est soutenue dans la littérature théorique et empirique. Une autre thèse soutient que la corruption peut, dans certaines situations, servir à «huiler l'activité économique». Cette hypothèse suggère que la corruption peut être salutaire dans un «*second best world*» à cause des distorsions causées par les institutions qui fonctionnent mal. La raison en est qu'une bureaucratie inefficace constitue un obstacle à l'investissement que quelque «*speed or grease money*» peut contribuer à faire échouer (Méon et Sekkat, 2005:70). Huntington (1968:59-71) et Lui (1985:3-21), qui avancent pour la première fois une telle thèse, soutiennent que certains aspects de mauvais fonctionnement de la bureaucratie tels que la lenteur, les files d'attente peuvent être compensées par la corruption.

Méon et Sekkat (2005:75-91), dans «*Does corruption grease or sand the wheels of growth?* », testent cette thèse sur un échantillon de 63 à 71 pays entre 1970 et 1998. Ils trouvent que les effets ont tendance à s'aggraver lorsque les indicateurs de la qualité de la gouvernance se détériorent. Leurs résultats confirment largement «*le sable plutôt que la graisse dans les rouages de la croissance* » contredisant de fait la thèse qui postule que la corruption servirait à compenser la mauvaise gouvernance. A ce sujet, De Rosa et al. (2013:8-26) ont trouvé des conclusions allant dans le même sens.

Ils ont cherché à comparer l'impact des taxes de pot-de-vin sur la productivité aux conséquences de la longue bureaucratie considérée comme une «taxe de temps» sur les entreprises. Utilisant les données entreprises pour les économies de l'Europe centrale et de l'est, cette étude trouve que seulement l'impôt du pot-de-vin paraît avoir un impact négatif sur la productivité des firmes, pendant que l'effet de l'impôt-temps est insignifiant. Il apparaît, dans cette brève revue théorique et empirique, que la corruption exerce généralement un effet négatif sur l'investissement privé même si cela reste sujet à controverse. Avant de faire une analyse empirique des effets de la

corruption sur l'investissement privé au Burundi, nous esquissons un état des lieux concernant le phénomène de la corruption et l'évolution de l'investissement privé dans ce pays.

#### **II.4.2. Revue de littérature empirique sur l'effet de la corruption sur l'activité économique**

Par exemple, selon Pellegrini et Gerlagh (2004), lorsque l'indice de corruption recule d'un écart-type, l'investissement privé s'accroît de pas moins de 2,5 points de pourcentage. Il en découle une augmentation de la croissance du PIB d'environ 0,34 point (Mauro, 1995). Selon Mauro (1998), l'essentiel des conséquences de la corruption sur la croissance opèrent via l'investissement privé, qui représente environ un tiers des effets sur la croissance. La corruption nuit également à la croissance parce qu'elle exerce une incidence négative sur la quantité et la qualité de l'investissement public, notamment parce qu'elle induit une préférence pour les grands projets susceptibles d'engendrer des gains privés considérables pour les décideurs. En effet, les données ont tendance à corroborer l'hypothèse d'une corrélation positive entre dépenses publiques et corruption (L. Ndikumana, 2007, Corruption and Growth in African Countries: Exploring the Investment Channel\*).

Les données au niveau des entreprises montrent que la corruption est associée à une réduction de l'efficacité. Selon Dal Bo et Rossi (2007), les entreprises publiques de distribution d'électricité sont moins efficaces (utilisent davantage de main d'œuvre pour un même niveau de production) dans les pays présentant un niveau de corruption élevé. Ainsi, la corruption est susceptible d'être associée à des investissements publics plus volumineux mais moins efficaces. En outre, la corruption provoque une distorsion en faveur des projets nouveaux et au détriment des dépenses ordinaires (Mauro 1998 ; Tanzi et Davoodi, 2002b). La préférence pour les projets nouveaux est motivée par la poursuite de gains plus élevés et également soutenue par la vieille « règle d'or » selon laquelle l'Etat doit financer les dépenses ordinaires sur les recettes courantes et les dépenses d'investissement par l'emprunt. Cette recherche de ces études empiriques essayant de vérifier l'incidence économique de la corruption, au moyen de données transnationales fournies

par des organisations d'études, sur les risques, semblent en effet indiquer que la corruption nuit beaucoup à l'investissement privé et à la croissance économique.

Comme synonyme de la défaillance institutionnelle, ces études ont montré que la relation entre la corruption d'une part et la transparence, la responsabilité et la primauté de la règle du droit de l'autre part est inverse, c'est-à-dire, à mesure que les mécanismes de responsabilité par exemple deviennent efficaces, la corruption diminue et des progrès sont réalisés.

MAURO. P (1995) a mis en évidence une corrélation négative entre la corruption et le taux d'investissement et entre la corruption et le taux de croissance pour 67 pays durant la période 1960-1985. Pour ce faire, il a regroupé 9 indicateurs : changement politique et institutionnel, stabilité politique et sociale, capacité de l'opposition à prendre le pouvoir, stabilité de travail, relation avec les pays voisins, terrorisme, système judiciaire, bureaucrate, paperasserie et corruption, dans trois indices : l'indice de stabilité politique, qui est la moyenne simple de trois premiers indicateurs, l'indice de l'efficacité bureaucratique, qui est la moyenne simple de trois derniers indicateurs et l'indice de l'efficacité institutionnelle, qui est la moyenne simple de ces neuf indicateurs.

L'auteur a trouvé que la corruption est fortement liée négativement au taux d'investissement. La corruption et l'indice de l'efficacité bureaucratique sont, en outre, associés négativement et significativement à la croissance moyenne de PIB/tête durant la période 1960-1985, l'étude montre que, si un pays comme l'Egypte améliorait son efficacité administrative et réduisait sa corruption pour la ramener au niveau de celle de l'Argentine (ce qui correspond à une note de 6/10 au lieu de 4/10), son taux d'investissement augmenterait de 3% et son taux de croissance de 0,5%.

Selon MAURO (1996), le résultat n'étant pas différent si l'on régresse la petite ou la grande corruption (respectivement amélioration de l'investissement de 2,6% et de 3,40%). Dans une autre étude, MAURO (1996) montre qu'une amélioration d'un écart type de l'indice de corruption permet une

augmentation de 4,2% du taux d'investissement et de 0,6% du PNB par tête. L'auteur montre parallèlement que la corruption modifie la composition des dépenses publiques et qu'en particulier les pouvoirs publics corrompus consacrent moins de dépenses à l'éducation, voir à la santé, et probablement davantage à l'investissement public dans la mesure où la corruption affecte la structure de ces dépenses en faveur des programmes facilitant le prélèvement de pots-de-vin (par exemple dans les grandes transactions internationales, l'achat de matériel de haute technologie « sur mesure » est privilégiée car l'absence des prix de marché limite les contrôles comparatifs).

L'analyse montre, en outre, que c'est surtout par l'intermédiaire de l'investissement privé que la corruption réduit la croissance, c'est-à-dire, que la part la plus considérable des effets de la corruption sur la croissance se transmet à travers ses effets sur le montant total d'investissement, cet impact représente au moins un tiers de son effet négatif global, le reste s'exerçant nécessairement par d'autres canaux et formes d'inefficience institutionnelle comme l'instabilité politique, les pesanteurs administratives ou des systèmes législatif et judiciaire faibles.

Mais, est-il possible de démontrer que la corruption seule, plutôt que d'autres facteurs avec lesquels elle est corrélée, explique la faiblesse de la croissance économique ? Selon MAURO (1996), une analyse de régression établit, en partie, qu'après neutralisation des autres formes d'inefficience institutionnelle telle que l'instabilité politique, on peut encore démontrer que la corruption réduit la croissance.

Pourtant, comme le conclut MAURO (1996), il est difficile de montrer de façon convaincante que la cause unique du problème soit la corruption, plutôt que les carences institutionnelles qui y sont étroitement associés. En fait, il est probable que ces faiblesses soient indissociables puisqu'elles se renforcent mutuellement.

GUPTA. S, DAVOODI, H et ALONSO-TERME R., (1998), ont essayé d'analyser la corrélation empirique entre la corruption et la distribution du revenu d'une part et la corruption et la pauvreté d'autre part. La conclusion

essentielle à laquelle ils ont abouti est que la corruption est fortement associée à l'inégalité des revenus, une détérioration dans l'indice de corruption d'un pays (2.52 points sur une échelle de 0 à 10) est associée à une augmentation dans le coefficient de GINI de, presque, 4.4 points.

D'après les auteurs, la corruption peut affecter l'inégalité des revenus et la pauvreté à travers son effet sur la croissance, sur la fiscalité et sur le ciblage des programmes sociaux, en plus de son impact sur la formation du capital humain, l'inégalité de l'éducation et l'incertitude dans l'accumulation des facteurs de production. En outre, les résultats de cette régression montrent que l'impact de la corruption sur la pauvreté est important, l'augmentation de l'écart-type de l'indice de la corruption d'un point réduit la croissance du revenu de 20% de la population la plus pauvre de 7.8% an.

KEEFER et KNACK (1995), ont montré, de plus, que l'instabilité politique a des effets négatifs sur l'investissement et la croissance, et que les indices subjectifs de la corruption et de la qualité de l'administration sont associés négativement à la croissance économique.

### III. Aperçu générale sur la corruption

La **corruption** est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance. Elle conduit en général à l'enrichissement personnel du corrompu ou à l'enrichissement de l'organisation corruptrice (groupe mafieux, entreprise, club, etc.). Il s'agit d'une pratique qui peut être tenue pour illicite selon le domaine considéré (commerce, affaires, politique...) mais dont le propre est justement d'agir de manière à la rendre impossible à déceler ou à dénoncer.

Elle peut concerner toute personne bénéficiant d'un pouvoir de décision, que ce soit une personnalité politique, un fonctionnaire, un cadre d'une entreprise privée, un médecin, un arbitre ou un sportif<sup>3</sup>, un syndicaliste ou l'organisation à laquelle ils appartiennent. Le trafic d'influence est une forme de corruption. Selon Transparency International, « la corruption consiste en l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées ».

Cette définition permet d'isoler trois éléments constitutifs de la corruption :

- l'abus de pouvoir ;
- à des fins privées (donc ne profitant pas nécessairement à la personne abusant du pouvoir, mais incluant aussi bien les membres de sa proche famille ou ses amis) ;
- un pouvoir que l'on a reçu en délégation (qui peut donc émaner du secteur privé comme du secteur public).

#### III.2. Origine du pot-de-vin

À l'origine, le « pot » était le récipient de terre cuite ou d'étain dans lequel l'on servait le vin ou la bière. Dans la culture occidentale, on offre à une personne un « pot à boire » par sympathie ou en échange d'un petit service rendu :

- l'expression « donner un pot-de-vin » apparaît au début du XVI<sup>e</sup> siècle avec une connotation très innocente qui signifiait simplement « donner

un pourboire ». Ce pot pouvait être soit le liquide lui-même (le vin ou la bière), soit quelques pièces de monnaie ne représentant qu'une valeur symbolique ;

- au fil des siècles, cette coutume a pris une connotation plus péjorative et est devenue synonyme d'illégalité et de corruption. La valeur de ce « pot » a pris une valeur beaucoup plus importante, qu'elle soit monétaire ou matérielle, désignée par le terme « corruption ».

### III.1. Les types ou catégories de corruption

La corruption peut être définie et classée de différentes manières. Les catégories ou les types de corruption les plus courants sont la corruption du côté de l'offre et la corruption du côté de la demande, la grande corruption et la petite corruption, la corruption traditionnelle et la corruption non traditionnelle, ainsi que la corruption publique et la corruption privée. Il existe d'autres catégories de corruption ou façons de la décrire, comme la corruption « systémique » et la corruption « individuelle » ou « isolée », la corruption par « commission » et la corruption par « omission », selon le degré de contrainte exercé pour que l'acte illicite soit commis et le type d'avantage offert.

La « corruption du côté de l'offre » décrit le fait d'offrir un paiement illicite ou un avantage indu, tandis que la « corruption du côté de la demande » se rapporte à l'acceptation ou à la sollicitation de ce genre de paiement ou d'avantage. Les termes « corruption active » et « corruption passive » ont été employés comme synonymes de la corruption du côté de l'offre et de la corruption du côté de la demande.

La « **corruption traditionnelle** » se produit lorsque des agents du gouvernement, qu'ils occupent un échelon supérieur ou inférieur, reçoivent ou accumulent illicitement un avantage indu à leurs propres fins personnelles, sans aucun égard pour l'intérêt public. La corruption traditionnelle comporte un élément de réciprocité : la sollicitation et l'acceptation de pots-de-vin (corruption du côté de l'offre et corruption du côté de la demande) sont donc toutes deux considérées comme des formes de corruption traditionnelle. Pour sa part, la « corruption non traditionnelle » a lieu lorsqu'un agent public ou du

gouvernement agit sans tenir compte de l'intérêt public, dans le but d'obtenir un gain personnel précis. Par contre, la corruption non traditionnelle ne comporte aucun élément de réciprocité, vu l'absence de transaction claire entre les deux parties. Ce type de corruption inclut des actes tels que le détournement, le vol, la soustraction et l'abus de confiance.

La « **grande corruption** » et la « petite corruption » sont des sous-catégories de la corruption traditionnelle. La petite corruption est parfois exprimée au moyen du terme « corruption bureaucratique », qui implique la participation d'agents de l'administration publique et de représentants non élus. Au nombre des actes de petite corruption, mentionnons les pots-de-vin payés aux responsables de l'exécution de la loi, au personnel des douanes, aux fournisseurs de services de santé et à d'autres représentants de gouvernement. Les paiements de facilitation, aussi dits « d'accélération », tombent dans cette catégorie. Pour sa part, la grande corruption implique des hauts fonctionnaires et des représentants élus qui exploitent les occasions qui se présentent dans le cadre de leurs fonctions gouvernementales. Elle résulte le plus souvent de pots-de-vin offerts ou payés dans le cadre de projets gouvernementaux de grande envergure, comme des projets d'infrastructure et de construction.

La « **corruption politique** » est considérée comme un type de grande corruption en raison de sa gravité et du rang élevé des agents publics impliqués. Elle a lieu lorsque les politiciens et les agents du gouvernement qui se voient confier l'exécution des lois, sont eux-mêmes corrompus : elle se produit aux échelons supérieurs du gouvernement. Un autre type de grande corruption est la « captation de l'État », qui se définit comme le fait, pour une entreprise ou une organisation, de façonner et d'influencer les lois ou les politiques gouvernementales dans un secteur entier (p. ex., l'industrie extractive et minière ou la fiscalité) par le biais de paiements. L'effet contraire peut aussi se produire, lorsqu'un agent public tente de manipuler des acteurs du secteur privé à des fins personnelles; ce phénomène s'appelle « captation de l'État inversée ». La captation de l'État a un équivalent assez rapproché dont les acteurs et les buts sont identiques, à savoir « la corruption par l'influence », la différence tenant à l'absence, dans ce dernier cas, de tout

paiement, avantage ou transaction : l'influence est exercée selon la capacité de l'organisation d'influer sur une politique en conséquence de sa taille, de son appartenance, ou encore de ses liens potentiels et interactions avec des représentants de l'État.

La corruption peut aussi se distinguer par sa nature « publique » ou « privée ». La différence réside dans les secteurs au sein duquel opèrent les participants à l'acte illicite. Dans les cas de corruption publique, l'une des parties à l'acte de corruption est un agent public (national ou étranger), tandis que la corruption privée implique uniquement des personnes travaillant dans le secteur privé (c'est pourquoi elle est parfois appelée « corruption entre organismes privés »). Au chapitre de la corruption publique, les lois se distinguent par le type d'agent public ciblé, selon qu'il s'agit d'un agent public national ou d'un agent public étranger. Lorsqu'une entreprise privée en particulier commet des actes de corruption, ses clients et fournisseurs ont la possibilité de se tourner vers la concurrence si la corruption est remarquée.

Mais dans le cas du gouvernement, les contribuables et les citoyens ne peuvent obtenir auprès d'autres organisations les mêmes services qu'offre le gouvernement, tels que les soins de santé ou la sécurité publique. Le degré de monopole du bien ou du service fourni influe donc sur la menace perçue. Les définitions de la corruption publique insistent souvent sur la notion des relations entre l'État et la société. Toutefois, la corruption existe au sein des entreprises privées et des particuliers, de même qu'entre eux, sous différentes formes, sans qu'un agent ou un organisme du gouvernement ne soit impliqué. Au nombre des actes de corruption dans le secteur privé, on retrouve les pots-de-vin, l'escroquerie et les méthodes mafieuses.

En raison des liens de plus en plus inextricables entre les secteurs public et privé, lesquels découlent de l'externalisation, de la privatisation, de la croissance rapide du secteur privé dans certains pays ainsi que de l'influence grandissante des multinationales et des entreprises appartenant à l'État, les distinctions entre les fonds publics et privés viennent s'estomper, d'où ces types de corruption.

La « **corruption systémique** » existe lorsque la corruption est omniprésente ou enracinée dans une société. Autrement dit, elle existe lorsque la corruption est routinière dans les transactions entre le gouvernement et des personnes physiques ou morales privées. Il y a alors tension entre les règles officielles et officieuses, car les agents publics, les entreprises et les particuliers ont toutes les raisons de se conformer à ce système illicite. En revanche, on parle de corruption isolée ou individuelle lorsque la corruption est rare ou consiste en quelques actes individuels.

Les actes de corruption peuvent être accomplis par « commission », mais aussi par « omission » : un agent public peut soit s'abstenir d'agir, ou agir, dans l'exercice de ses fonctions, en échange d'un avantage offert par un particulier ou une entreprise. Ces facteurs, de même que le « degré de contrainte » exercé par l'agent public et le type d'avantage accordé (pécuniaire, bien matériel ou création d'une obligation sociale), revêtent une importance puisqu'ils peuvent influencer sur le processus décisionnel et le sentiment de justification des acteurs corrompus. Il en va de même lorsque l'avantage retiré n'est pas immédiat mais découle plutôt de la création d'une obligation sociale : une personne pourrait se montrer moins encline à commettre un acte de corruption si la contrepartie ou l'offre est un avantage financier, comparativement à des avantages moins évidents comme des faveurs ou des services à venir.

### **III.2. Les causes de la corruption**

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la présence, persistance ou le développement de la corruption dans une société donnée. Mais il importe de connaître les principales dont le traitement peut significativement réduire le niveau de la corruption. Il a été amené à identifier les trois principales causes de la corruption dans les pays moins avancés ou pauvres dans une liste préétablie. Selon l'enquête sur la corruption à Abidjan réalisée par l'INS en 2015, de façon générale, il n'y a pas d'unanimité sur les causes de la corruption.

Les autorités de l'administration publique attribuent la corruption principalement, au manque de morale et d'éthique des agents publics et à l'absence de sanctions des actes de corruption. Ils notent également l'influence négative de l'impunité vis-à-vis des hautes autorités de l'Etat. Les chefs d'entreprise lient la corruption principalement, aux problèmes de morale/éthique, au bas niveau des salaires.

Quant aux dirigeants de la société civile, ils pointent du doigt le manque d'éthique/morale et l'impunité vis-à-vis des Hauts dirigeants. Ils observent la pratique de bas salaires principalement dans l'administration et la volonté de certains de s'enrichir rapidement. Ainsi les acteurs pointent un doigt vers la moralité et l'éthique des Ivoiriens dans une société caractérisée par une impunité généralisée.

Par ailleurs, d'une façon générale, les attitudes qui encouragent la corruption, découlent des causes de la corruption. Selon les autorités administratives, les principales attitudes qui encouragent la corruption sont le manque de morale ou d'éthique des agents publics et l'impunité des actes de corruption.

Il faut aussi noter la recherche de gains facile et les lenteurs administratives. Pour les chefs d'entreprise, donner des salaires bas aux fonctionnaires et agents de l'Etat qui recherchent des gains complémentaires dans une administration lente sont les principales attitudes qui encouragent la corruption. Les dirigeants de la société civile estiment que c'est la recherche de gains facile et les lenteurs administratives qui encouragent la corruption, sans oublier la mauvaise gouvernance et la pratique de bas salaire.

### **Les Causes à caractères conjoncturel**

L'extrême pauvreté du fonctionnaire dans les administrations et sans cautionner l'acte qui va suivre cette situation, a accéléré sinon amplifié le phénomène de fraudes de tout genre, causé parfois par la crise économique, et la baisse drastique du pouvoir d'achat, etc. **Causes liées à la mauvaise gouvernance.**

Une bonne gouvernance suppose le respect de certains standards qui garantissent la mise en place d'un système de gouvernance au service du citoyen et de l'intérêt général et non pas au service des intérêts personnels des gouvernants. Toutefois dans les pays sous-développés les principes régissant la bonne gouvernance ne sont pas observés, ce qui constitue une cause directe de la généralisation de l'usage de la corruption à grande échelle et à tous les niveaux l'Etat.

Les causes liées à la mauvaise gouvernance sont multiples, d'où nous avons :

- ✓ Non-respect du principe de la séparation des pouvoirs. Le principe de la séparation des pouvoirs dicte la nécessité que chaque pouvoir composant les pouvoirs de l'Etat ; le pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, puisse exercer librement ses attributs et ses prérogatives sans qu'aucun autre pouvoir puisse s'ingérer ou le substituer.
- ✓ Non-respect du principe de l'indépendance de la justice. Le principe de l'indépendance de la justice dicte que le magistrat dans l'exercice de ses prérogatives et dans le jugement des affaires qui lui sont exposés ne doit se soumettre qu'à la loi et à sa conscience, échappant ainsi à toute forme de pression ou de subordination quelle que soit sa nature.
- ✓ Non-respect du principe de la liberté de la presse. Les médias forment le quatrième pouvoir du fait de l'importance du rôle qu'ils jouent dans l'information et la formation de l'opinion publique. Les pays démocratiques mettent en place des législations qui protègent la liberté de la presse et ce afin de garantir un traitement objectif de l'information et permettre aux citoyens et à la société civile de forger ses opinions librement et objectivement ;
- ✓ Le non-respect du principe de la liberté de la presse permet évidemment aux corrompus et aux corrupteurs d'agir en toute quiétude sans risque d'être dénoncé devant l'opinion publique, ce qui leur permet d'accroître leur agissements à tous les niveaux et dans tous les domaines.

- Cadre législatif flou ;
  - Système judiciaire inadéquat ;
  - Manque de transparence et de responsabilisation ;
  - Manque de liberté de la presse ;
- ✓ **Causes relatives aux institutions faibles:** ce sont :
- Les fonctionnaires à forte autorité ayant peu de comptes à rendre;
  - Les responsables officiels attirés par des rémunérations coupables et ayant des salaires faibles ;
  - Mauvaise gouvernance : cadre législatif flou, système judiciaire inadéquat, manque de transparence et de responsabilisation, manque de liberté de la presse
  - Institutions faibles : fonctionnaire à forte autorité ayant peu de comptes à rendre, responsables officiels attirés par des rémunérations coupables et ayant des salaires faibles, facteurs culturels ayant trait au mode de contrôle dans l'administration ou à la croyance au « droit aux bénéfices » des responsables administratifs.
- ✓ Faibles salaires : l'administration publique de nombreux États prévoit des salaires relativement faibles pour certains de leurs agents ; typiquement les médecins, les policiers, les douaniers,
- ✓ Aspects culturels : le développement de la corruption est quelquefois attribué partiellement à des perversions de valeurs culturelles, lorsque par exemple la notion de respect ou de soumission à l'autorité est détournée de ses objectifs

### **Les autres causes de la corruption:**

- ✓ La perte de confiance en l'Etat à travers ses structures notamment la Justice, la police etc.
- ✓ L'expansion généralisée de l'impunité dans la société Burundaise

- ✓ L'abandon des idéaux de probité et d'intégrité par les responsables et agents publics
- ✓ La complexité des procédures administratives ainsi que leur insuffisance ou absence totale d'automatisation
- ✓ Les lenteurs et autres blocages organisés par les agents publics pour amener l'utilisateur à les corrompre
- ✓ L'absence de contrôle, de suivi et d'évaluation systématiques.

## **IV. Aperçu de la corruption au Burundi.**

### **IV.1. Situation actuelle**

Selon l'indice de perception de la corruption 2022 par Transparency International, notant les pays et territoires selon leurs niveaux perçus de corruption dans le secteur public, sur la base d'appréciations d'experts et d'hommes d'affaires, le Burundi se classe 171<sup>e</sup> sur 180 pays classés enregistrant un score de 17 sur 100. Il se classe 47<sup>e</sup> sur 49 pays évalués en Afrique subsaharienne, ainsi recevant le troisième score le plus faible. Ceci montre que tandis que les politiciens déclarent en public la tolérance zéro de la corruption, et que l'enthousiasme pour la réforme existe au moins dans une fraction du parti politique au pouvoir, la volonté politique n'y est pas. Ainsi, le pays reste parmi les pays les plus corrompus du monde (IPC Transparency International 2022).

Le Burundi n'a pas de stratégie nationale cohérente et actualisée de lutte contre la corruption, sauf quelques engagements politiques renouvelés et des lois fragmentées. Une Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption a été mise en place par l'Etat du Burundi pour une période 2011-2015. Après 2015, aucune autre Stratégie. Même le Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance a été supprimé en 2020.

Le Burundi a ratifié aux niveaux international et régional la Convention des Nations Unies contre la Corruption ainsi que la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la Corruption. En 2006, le Burundi a adopté une loi sur la prévention et la répression de la corruption et des infractions connexes, qui est l'une des principales lois mettant en œuvre les dispositions des conventions anti-corruption. Elle vise à prévenir et sanctionner tout acte de corruption et d'infractions connexes commis dans le service public et privé y compris les ONG. Cette loi prévoit la mise en route d'un cadre institutionnel, notamment la création d'une Cellule, voire d'une Brigade Spéciale d'intervention Anti-corruption mettant en œuvre la politique nationale de lutte contre la corruption et les délits infractions connexes, ainsi que l'organisation et la mission de la Cour Anti-corruption et de son parquet

général. La loi définit également les postes dont la déclaration de patrimoine est requise et comprend des mesures relatives à la prévention et à la répression de la corruption et ses infractions connexes. Cette loi présente quelques lacunes et failles, surtout en ce qui concerne la protection des lanceurs d'alerte le recouvrement d'avoirs et la déclaration de patrimoine. Bien que la déclaration d'avoirs des hauts fonctionnaires soit prévue par cette loi, elle n'est pas mise en œuvre dans la pratique.

*Suite à la mise en place du gouvernement de transition issu de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, un Ministère chargé de la bonne gouvernance a été créé en 2005. Cependant, ce ministère a cessé d'exister suite au changement de gouvernement en 2020.*

Il existe actuellement plusieurs institutions de prévention et de lutte contre la corruption, qui jouent un rôle important dans la prévention de la corruption dans le pays: la Cour des Comptes, l'Inspection Générale de l'Etat, l'Office Burundais des Recettes, la Brigade Spéciale d'Intervention Anti-corruption, le Bureau du Procureur Général, la Cour Anticorruption, le Procureur de la République et la Cour Suprême.

- La **Cour des comptes**, en tant qu'auditeur externe et indépendant, veille à la bonne gestion des comptes publics, mandatée pour prévenir les erreurs dans la gestion des comptes publics.
- L'**Inspection générale de l'État** est une institution supérieure de contrôle et d'inspection, qui s'intéresse au fonctionnement et à la gestion des services publics, des établissements publics, des organismes publics autonomes, des entreprises publiques ou des associations soumis à son contrôle.

- **L'Office Burundais des Recettes** a notamment pour mandat d'établir, d'administrer et de surveiller les comptes du Ministère des Finances. Le Bureau du procureur général supervise le travail des procureurs de la République, qui peuvent être affectés à divers services au sein du département judiciaire et d'autres organismes de l'administration publique.

Lors de questions orales à l'Assemblée nationale, le ministre de la Justice a déclaré que cette loi déterminerait une nouvelle approche du gouvernement dans la lutte contre la corruption. En restructurant et en décentralisant les institutions responsables de la lutte contre la corruption et les délits connexes, il rapprocherait la justice pénale anti-corruption des citoyens et des entreprises. Cette loi, adoptée à l'unanimité par les parlementaires, abolit donc la cour anti-corruption au profit des Hautes Cours et des Cours d'Appel.

Selon les leaders de la société civile engagés dans la lutte contre la corruption au Burundi, alors que l'objectif initial de la loi anticorruption était la lutte contre **la corruption ainsi que ses infractions connexes**, le récent amendement de la loi soulève des préoccupations.

Les causes de la corruption sont en partie politiques et culturelles. L'inefficacité des poursuites judiciaires peut l'encourager. Il est frappant de constater qu'elle est régulièrement plus faible dans les pays à régime démocratique (forme de gouvernement au Burundi). De même, la corruption est plus élevée dans les pays à faible revenu. Au Burundi, le revenu par habitant est de 186 euros par an, ce qui est extrêmement bas par rapport au reste du monde. Le coût de la vie est nettement inférieur à la moyenne mondiale et révèle des problèmes socio-économiques massifs.

L'indice de perception de la corruption dans le secteur public était de 83 points en 2022 aux en Burundi. L'échelle va de 0 à 100, et plus le score est élevé, plus la corruption est massive. Le Burundi occupe ainsi la 171e place. Le résultat est donc considérablement inférieur à la moyenne par rapport à d'autres pays.

Par rapport à l'année précédente, une légère augmentation de la corruption a été enregistrée en 2022. Sur le long terme, elle a augmenté modérément ces dernières années.

**Tableau 1. Classement de la corruption mondiale**

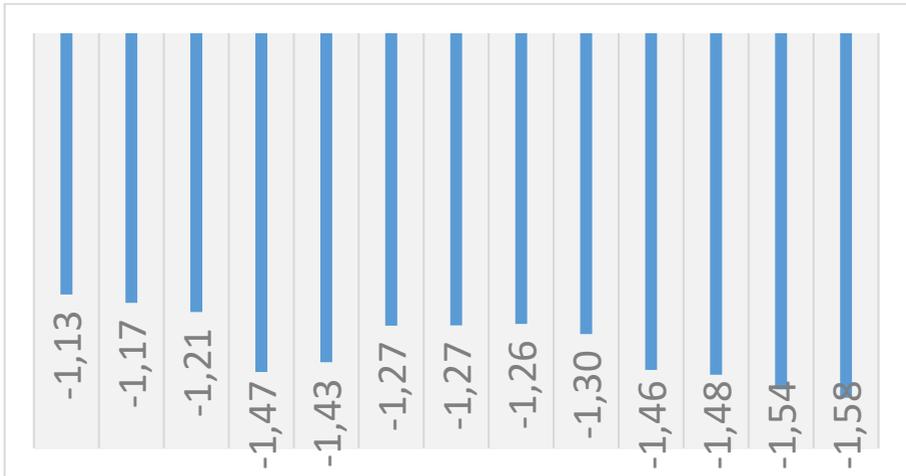
<b>Année</b>	<b>Burundi</b>	<b>Afrique</b>	<b>Monde</b>
<b>2022</b>	83	67,7	57,0
<b>2021</b>	81	67,9	56,8
<b>2020</b>	81	67,5	56,7
<b>2019</b>	81	67,6	56,8
<b>2018</b>	83	67,5	56,9
<b>2017</b>	78	67,9	56,9
<b>2016</b>	80	68,5	57,1
<b>2015</b>	79	67,7	57,5
<b>2014</b>	80	67,4	56,8
<b>2013</b>	79	67,9	57,4
<b>2012</b>	81	66,7	56,8
<b>2011</b>	81	70,7	59,7
<b>2010</b>	82	71,1	59,9
<b>2009</b>	82	71,3	59,7
<b>2008</b>	81	71,4	59,8
<b>2007</b>	75	71,5	60,1
<b>2006</b>	76	71,5	59,1
<b>2005</b>	77	71,4	59,1

Source : Corruption Perceptions Index, Transparency International.

En 2022, le Burundi a affiché un niveau le plus élevé de la corruption en Afrique selon cet indicateur. Cependant, cet indicateur est basé sur la perception, ce qui constitue un handicap pour la comparabilité.

L'indicateur de la Banque Mondiale fait une comparaison avec des valeurs allant de -2,5 pour le plus corrompu à +2,5 pour le moins corrompu. La moyenne est donc de zéro et le Burundi a eu les valeurs suivantes.

**Graphique 1. Evolution de la corruption selon l'indicateur de Global Governance Index.**



#### **IV.2. Les principaux cas de corruption et progrès en matière de recouvrement d'avoirs.**

On dispose de très peu d'informations sur les cas de détournement de biens publics et les efforts déployés par les autorités burundaises pour les récupérer. Il n'existe pas de statistiques cohérentes et régulièrement disponibles en ligne par l'intermédiaire des institutions gouvernementales, sinon quelques cas isolés de données globales publiées dans les médias. Par exemple, en 2017, suite aux décisions de la Cour Anti-corruption<sup>1</sup> dans les affaires de détournement de fonds publics et ordonnant leur restitution à l'État, sur seulement 357053852BIF (environ 176000 de dollars américains) ont pu être recouvrés en 2019. Le taux de recouvrement pour cette année était donc de 11%, en raison de l'inefficacité causée par un cadre juridique

<sup>1</sup> Ella Ndikumana, Lucia Cizmaziova CiFAR, lutte contre la corruption, Recouvrement d'avoirs volés et la Société civile au Burundi, Köpenicker Str. 147, 10997 Berlin, Allemagne. [www.cifar.eu](http://www.cifar.eu), 2022.

insuffisant ou un manque de capacité des autorités. Au cours du premier semestre 2018, les efforts conjoints de la Cour Anti-corruption et du parquet général auraient permis de recouvrer plus de 980 millions BIF (environ 500 000 de dollars américains).

Selon la Société Civile Burundaise, ce faible taux de recouvrement vient de l'incompétence ainsi que les éléments limitrophes du mandat de ces institutions. L'un des rares cas récents de corruption médiatisé concerne quatre individus, détenus pour détournement de fonds de la commune de Mugamba dans la province de Bururi depuis mars 2021. Certains d'entre eux ont été pris avec de faux carnets de reçus destinés à la collecte de taxes communales d'une valeur de quatre millions de francs burundais. Selon l'autorité communale, l'enquête est en cour d'instruction et des tentatives sont en vigueur afin de dévoiler ce réseau et arrêter toutes les personnes impliquées dans ce détournement de fonds. A noter, un cas similaire s'est présenté en 2020 dans cette commune, lorsque l'administrateur et le comptable ont été arrêtés et détenus pour avoir détourné les taxes municipales sur les feuilles de thé vert. Néanmoins, la municipalité n'a pas encore recouvré les fonds.

Vu l'absence de législation, il n'y a probablement pas eu de cas réussi de recouvrement d'avoirs internationaux. La base de données de Stolen Asset Recovery Initiative (StAR) des cas de corruption transfrontalière avec un élément de recouvrement d'avoirs ne cite pas non plus un cas lié au Burundi.

### **IV.3. Corruption, l'Investissement et Croissance économique au Burundi**

Sortant d'une longue crise sociopolitique, le Burundi essaie de se reconstruire malgré des indicateurs socioéconomiques et sécuritaires encore peu luisants.

Pour que la politique de lutte contre la corruption puisse avoir un effet important sur la croissance et le développement économique et social, il est indispensable d'avoir un ensemble de facteurs essentiels qui constituent des socles de croissance et de développement. L'ensemble de ces facteurs

constitue des préalables pour enclencher un décollage économique fondé sur la productivité du travail et la valorisation des ressources humaines.

Pays enclavé de l'Afrique de l'Est, le Burundi est une économie à faible revenu où 80% de sa population travaille dans le secteur de l'agriculture. Localisé dans la région des Grands Lacs, le Burundi est entouré par le Rwanda au Nord, par la Tanzanie à l'est, par la République Démocratique du Congo à l'ouest et bordé par le Lac Tanganyika au sud-ouest. Avec 12.5 millions d'habitants (2021), dont 50.6% de femmes et 41.5 % des jeunes âgés de moins de 15 ans, il est l'un des pays à plus haute densité de population avec un ratio de densité de 442hab/km<sup>2</sup> (projection démographique 2020).

Le Burundi a fait des progrès significatifs en termes de qualité et d'accès à l'éducation. Depuis l'introduction de la gratuite au niveau de l'enseignement primaire en 2005, le Taux Brut de Scolarisation dans l'enseignement primaire a augmenté atteignant 118% au cours de l'année scolaire 2021/2022 sans variation significative entre les provinces, le sexe ou le niveau de revenu.

L'objectif principal du Plan National de Développement (PND) 2018-2023 est de transformer structurellement l'économie burundaise, pour une croissance forte, durable, résiliente et inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Le programme national de consolidation de la paix a été développé en 2020 pour opérationnaliser le PND. Ce programme sert de référence pour toutes les stratégies d'intervention et d'actions visant la promotion de la croissance économique, le relèvement communautaire, la réinsertion et réinstallation durable et inclusive des personnes déplacées au Burundi.

Le Burundi a connu une situation économique difficile au cours des dernières années, qui a été marquée par des déséquilibres macroéconomiques. Pour compenser la perte de ressources extérieures, il y a eu une augmentation de la mobilisation des ressources intérieures mais cela n'a pas été suffisant pour répondre à une demande sociale continuellement en hausse, poussée par une croissance démographique soutenue. Les récents chocs (COVID-19 et la guerre en Ukraine) ont interrompu une reprise économique encore fragile et

intensifié les déséquilibres macroéconomiques. En 2022, la croissance économique a ralenti atteignant à 1,8 % contre 2,1 % en 2021, causé par une modeste performance des secteurs de l'industrie et des services. Toutefois, la production agricole a connu une légère contraction due au retard de pluviométrie et de distribution d'engrais. Le taux d'inflation globale a atteint 18,8 % en 2022 et pourrait rester élevé en 2023 sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole engendré par la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale.

Le déficit budgétaire a augmenté de 4,6 % du PIB en 2021 à 11,5 % en 2022, sous l'impulsion de la hausse des dépenses de subventions, de transferts et d'investissement tandis que les recettes ont légèrement baissé.

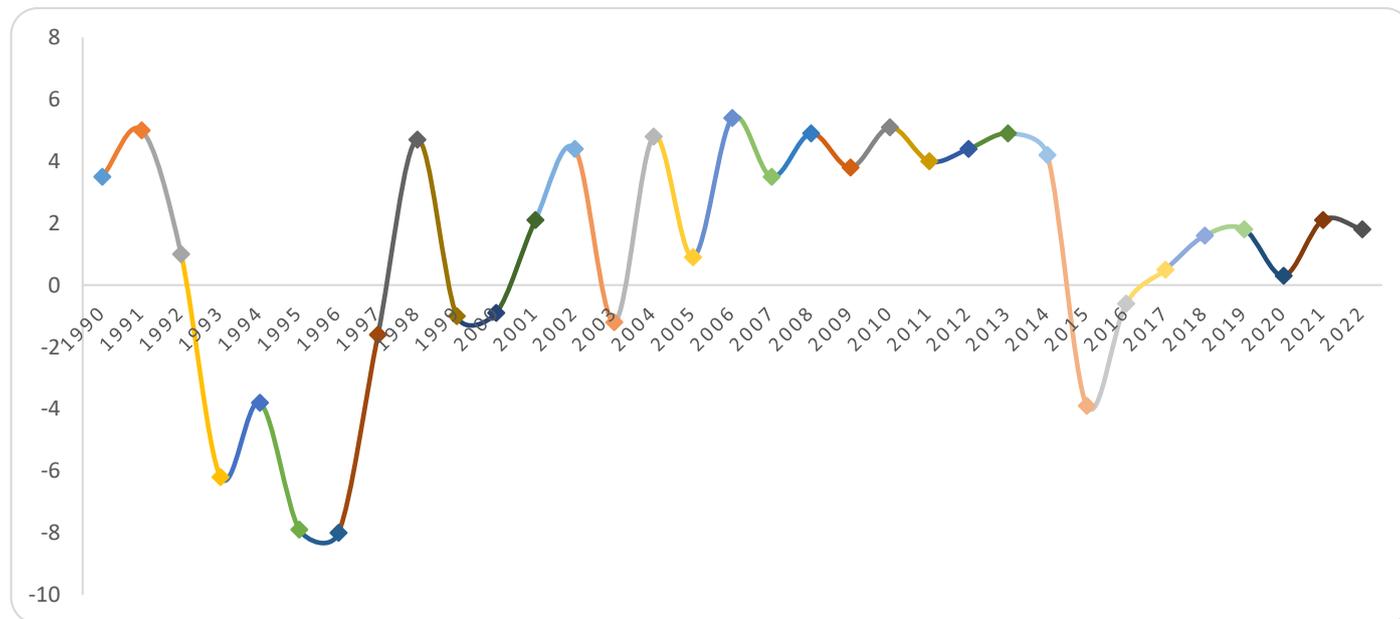
Après une contraction de 1 % en 2020, l'économie a rebondi en 2021 avec une croissance du PIB de 2,2 %, tirée par l'agriculture et par les investissements dans les infrastructures publiques. La poussée inflationniste de 2020 due aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales s'est poursuivie en 2021 avec un taux d'inflation de 8,3% contre 7.5% en 2020. Le déficit budgétaire s'est réduit à 4,5 % du PIB, contre 7,8 % en 2020, en raison d'une augmentation des recettes publiques supérieure à celle des dépenses publiques. Le déficit a été financé par des dons et des prêts provenant de l'étranger, ainsi que par des emprunts nationaux. La dette publique a augmenté pour atteindre 71,9 % du PIB en 2021, contre 67 % en 2020. La diminution des exportations (notamment les mines et le café) avec l'augmentation des importations a creusé à la fois le déficit commercial – estimé à 25,7 % du PIB en 2021 – et le déficit du compte courant – estimé à 15,4 % du PIB en 2021, contre 10,5 % en 2020. Le déficit du compte courant a accentué la pénurie de devises, entraînant une dépréciation de 3 % du franc burundais par rapport au dollar américain. Les réserves étaient estimées à 3,3 mois d'importations à fin septembre 2021 contre 0,9 mois un an plus tôt.

Le secteur financier a fait preuve de résilience, les créances douteuses diminuant de 12,6 % entre septembre 2020 et septembre 2021. L'allocation de 147,6 millions de DTS (211,2 millions de dollars) en août 2021 a renforcé les réserves de change et soutenu le financement des infrastructures

publiques. La pauvreté de revenu a grimpé à 87,1 % en 2021, contre 85 % en 2020.

L'agriculture burundaise est peu productive, car pratiquée sur de petits lopins de terre, appartenant aux ménages ruraux et qui se lèguent de père en fils. La moyenne de ces exploitations agricoles familiales dépasse rarement les 0,5 ha par ménage. L'agriculture, à elle seule, constitue la première source de revenu pour environ 90% de la population. Il fournit 95% des apports alimentaires et plus de 90% des recettes en devise. De ce fait, le secteur agricole a été toujours et reste aujourd'hui garant de la sécurité alimentaire, poumon de l'économie et moteur de la croissance des autres secteurs de la vie nationale. Ce secteur est composé de trois sous-secteurs : le sous-secteur vivrier, le sous-secteur élevage et le sous-secteur agro-industriel. L'extrême dépendance des exportations des secteurs traditionnels (le café et dans une moindre mesure de thé) a rendu l'économie burundaise extrêmement vulnérable aux fluctuations des termes de l'échange international pour ces deux produits.

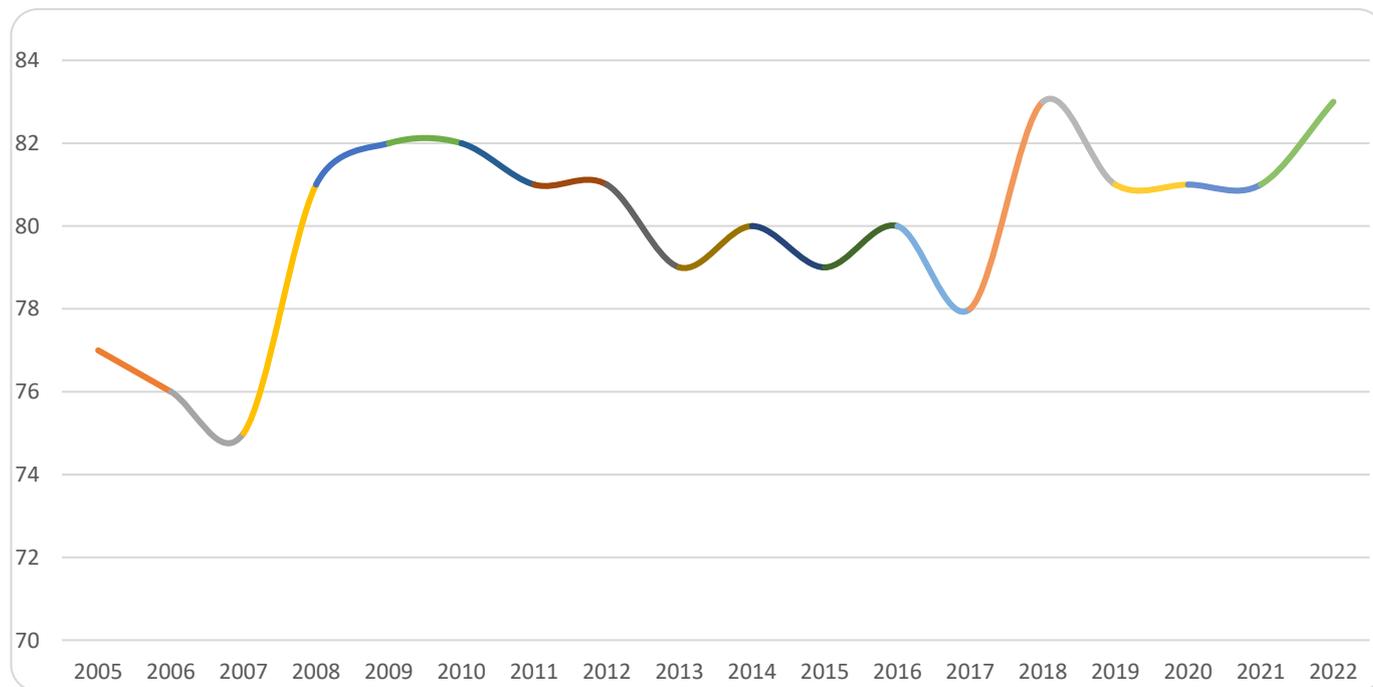
**Graphique 2. Taux de croissance du revenu au Burundi entre 1990 et 2022**



La courbe ci-dessus nous inspire plusieurs réflexions. Sur l'ensemble de la période 1990 à 2022 en moyenne le taux de croissance économique a connu des perturbations très énorme, de 1993 jusqu'à 1996, le taux de croissance est resté sous la barre, mais de 2000 jusqu'à 2014, le taux de croissance est resté positif et est de l'ordre de 2,66%. Les choses se sont changées en 2015 avec la crise socio politique qui a conduit la chute du taux de croissance à plus de -3.9% et les choses se sont améliorés mais a pas de tortue, parce qu'on a jamais atteint le taux de croissance de 2.5%.

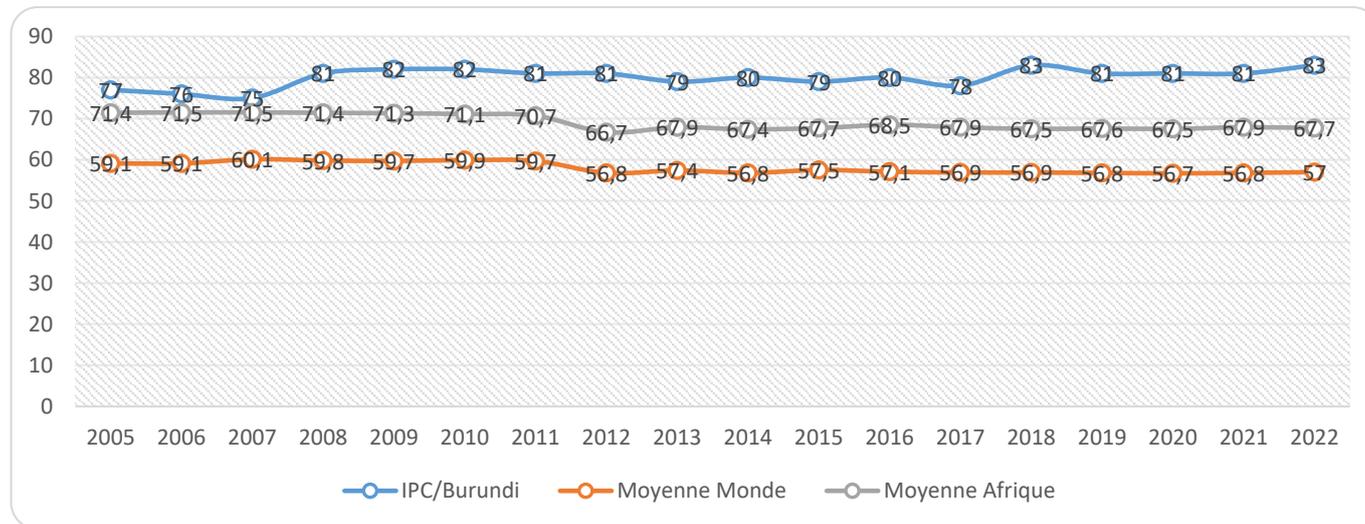
Cependant, il l'économie burundaise a connu d'importantes perturbations liées aux différentes politiques et événements qui ont secoué le pays entre 1990 et 2022 notamment, la crise de 1993, l'embargo de 1996, la signature des accords d'Arusha, la transition 2004 et 2005 et le 3eme mandat contesté du défunt président et son impact de court terme sur la production.

**Graphique 3. La hausse des prix des produits de consommations**



La courbe ci-dessus nous inspire plusieurs réflexions. Sur l'ensemble de la période de 2005 à 2022 en moyenne, la corruption au Burundi est massive. L'indice de la perception de la corruption est toujours très élevé. Malgré la mise en place des différents organes de lutte contre la corruption, la corruption n'a pas cessé de monter depuis 2005. Les causes de cette situation ont été élucidées dans la deuxième partie de ce travail. Il faut savoir qu'en 2022, le Burundi était parmi les 10 premiers pays les plus corrompus de la planète. Le Burundi occupe la place de 171 sur les 180 pays classés. Il occupe la même place que la Guinée équatoriale, la Corée du Nord, la Libye et Haïti.

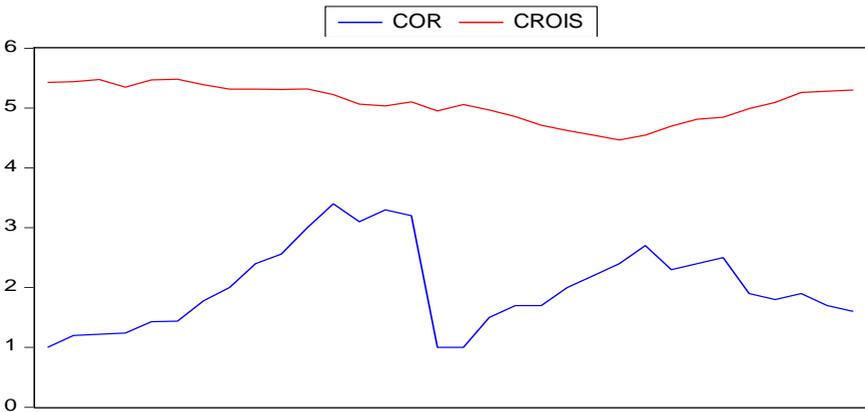
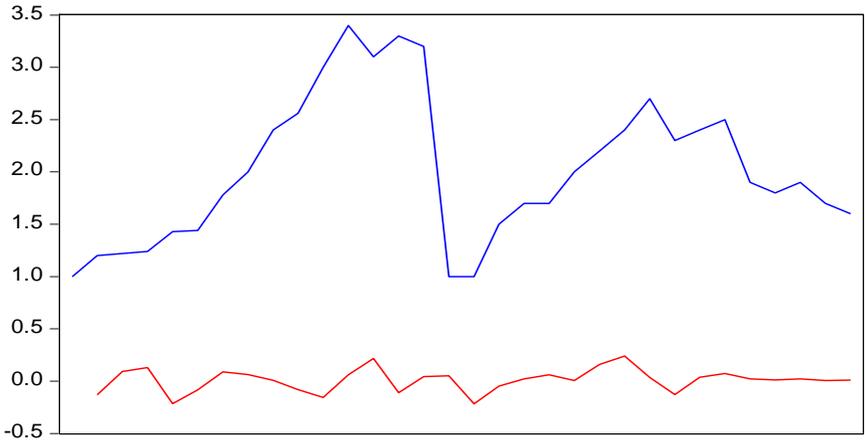
**Graphique 4. Comparaison d'IPC du Burundi a la moyenne mondiale et africaine**



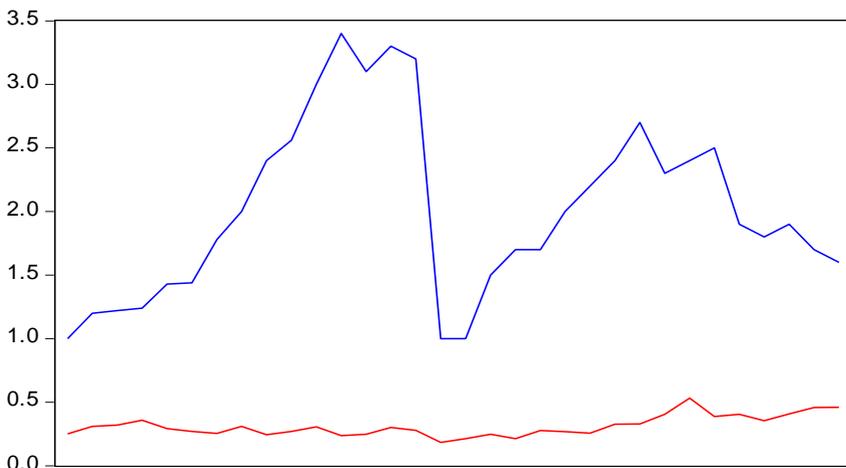
Source : Corruption Perceptions Index, Transparency International

Le graphique ci montre que l'IPC du Burundi est supérieure à la moyenne africaine et mondiale. Ce qui renseigne que la lutte contre la corruption est loin d'être un mode de gouvernance.

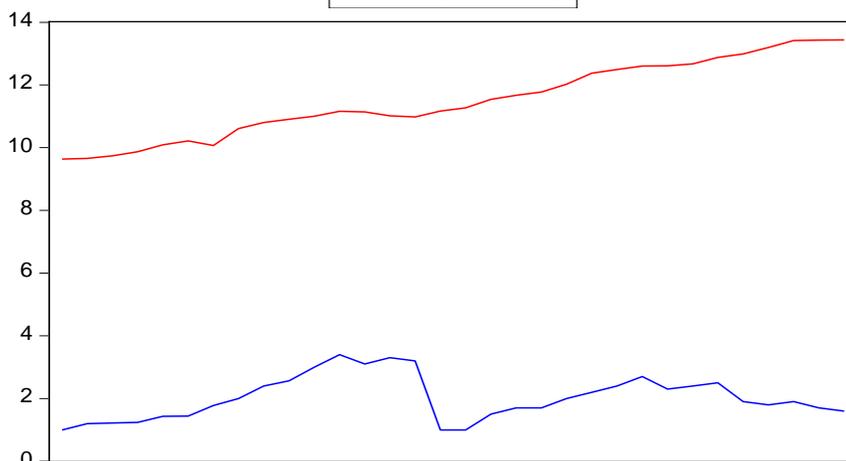
**Graphique 5. Corruption et Croissance**  
Economique/Investissement/Ouverture commerciale et les dépenses publiques



Corruption/Croissance Corruption/Investissement



— COR — OUV



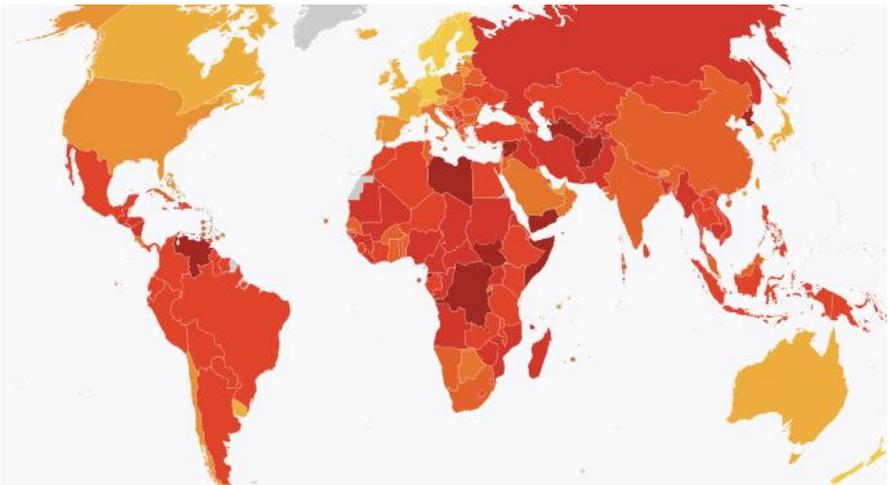
— COR — LDEP

L'analyse visuelle montre que la corruption à une relation négative avec la croissance économique t'investirent. Mais avec une relation positive avec les dépenses publiques. C'est qui est compréhensible parce que une dépense supplémentaire est directement dirigés dans les mains des corrompus pour enrichissement illicites. Mais, on voit qu'il n'y a pas de relation entre la corruption et le taux d'ouverture à l'économie.

## Les Indices de Perception de la Corruption selon Transparency International

L'Indice de Perception de la Corruption est publié par Transparency International. Le score le plus faible montre que la corruption est élevée. Selon Transparency International: les pays qui violent les libertés civiles enregistrent constamment un score plus bas dans l'IPC. La complaisance dans la lutte contre la corruption exacerbe les atteintes aux droits de l'homme et sape la démocratie, ce qui débouche sur une spirale infernale.

Dans le monde, l'IPC montre une cartographie de la corruption décrite comme suit avec des couleurs en rouge pour les pays les plus corrompus, en Afrique, en Amérique Latine et dans les pays du continent asiatique et des pays de la Fédération de Russie. En jaune, les moins corrompus sont les USA et le Canada, l'Europe Occidentale et l'Australie.



Pour le Burundi, les valeurs n'ont pas beaucoup évolué. Les valeurs sont très faibles.



Score changes 2012 - 2022



#### IV.4. Impact de la corruption sur l'investissement et la croissance économique : une analyse mathématisée avec un système d'équations

Cette partie a pour objet de détecter si la corruption peut influencer ou être influencé par la croissance et l'investissement ou d'étudier la causalité du lien entre la corruption, l'investissement et la croissance économique au Burundi à travers une analyse empirique et à partir d'un modèle économétrique de croissance endogène.

Considérée pendant longtemps comme un sujet tabou ou encore comme un phénomène ne relevant pas du champ de l'analyse économique, la corruption se révèle de plus en plus comme un problème central de l'économie du développement. Son ampleur dans les pays en développement (PED), les coûts économiques et sociaux qu'elle génère, les obstacles qu'elle constitue à la réalisation des réformes économiques ou des infrastructures de qualité, en font un phénomène dont l'analyse minutieuse s'impose aux économistes. Un regard scientifique neutre des économistes est d'autant plus urgent. Il est donc aisé de faire un rapprochement entre l'évolution des statistiques sociales et celles de la croissance économique. Il s'agit d'appréhender

quantitativement les facteurs explicatifs, c'est-à-dire de voir la causalité qui existe entre la corruption, l'investissement et la croissance économique.

L'analyse a été fait en deux équations au niveau de modèle statique, la première équation traite l'effet de la corruption sur la croissance économique et la seconde montre l'effet de la corruption sur l'investissement.

Pour détecter exactement les variables endogènes et exogènes dans le cours termes, on a utilisé la causalité au sens de granger.

Croissance =  $f(\text{dep}, \text{Corr}, \text{ouv}, \text{Tbs}, \text{Inv},)$   
Investissement =  $f(\text{Crois}, \text{Ouv}, \text{corr}, \text{Tbs}, \text{dep})$

Les équations se présentent comme suit :

**$Crois = \alpha_0 + \alpha_1 Inv + \alpha_2 corr + \alpha_3 dep + \alpha_4 ouv + \alpha_5 Tbs$**

**$Inv = \beta_0 + \beta_1 crois + \beta_2 corr + \beta_3 dep + \beta_4 ouv + \beta_5 Tbs$**  Où ***crois*** est la croissance économique, elle est matérialisée par l'augmentation sur une longue période du produit intérieur brut qui quantifie le niveau de l'activité économique d'un pays et l'ampleur de la croissance. Il s'agit précisément du produit intérieur brut par tête, utilisé comme variable explicative.

***Dep*** est le volume des dépenses publiques, il comprend les investissements et consommations publics. Un effet positif de l'investissement domestique sur la croissance économique est attendu.

***Corr*** est le niveau de corruption l'IPC or (indice de perception de la corruption) est un indice composite qui évolue de 0 à 100. La borne inférieure représente un niveau élevé de la corruption et la borne exprime une intégrité parfaite. Cette variable, correspondant au critère du respect des règles de loi et du contrôle de la corruption sera extraite des données du rapport de transparency International (TI).

***Ouv*** est le degré d'ouverture. Il permet de prendre en compte l'impact des transferts de technologie et des échanges commerciaux sur la croissance

économique. Il est égal au ratio de la somme des exportations et des importations par le PIB. Selon la théorie traditionnelle du commerce international, l'ouverture commerciale a un effet positif sur la croissance économique.

**Tbs** est le Taux Brut de Scolarisation, servie comme proxy de la qualité du capital humain. En se référant à la théorie de la croissance endogène, le capital humain est un facteur indispensable à la croissance économique. Par conséquent un signe positif est attendu. Par contre l'impact de la population peut être positif ou négatif.

**Inv** traduit tous les investissements privés et publics mais aussi des IDE, leur signe peut être négatifs ou positifs.

**Tableau 2. La matrice de corrélation entre la corruption et les autres grandeurs mis en relation**

	<b>corruption</b>	<b>croissance</b>	<b>Dépense publique</b>	<b>Investissement</b>	<b>Taux de scolarisation</b>	<b>Ouverture</b>
<b>corruption</b>						
<b>Croissance</b>	-1.38 (0.060)					
<b>Dépense publique</b>	0.22 (0.110)	0.25 (0.055)				
<b>Investissement</b>	-0.16 (0.004)	0.21 (0.001)	0.67 (0.057)			
<b>Taux de scolarisation</b>	0.17 (0.230)	0.42 (0.111)	-0.47 (0.210)	0.89 (0.081)		
<b>Ouverture</b>	0.265 (0.049)	0.568 (0.005)	0.235 (0.120)	0.361 (0.095)	0.121 (0.398)	

Source : l'auteur à partir des données en annexe.

Ce tableau est riche en information. Il donne en effet une première impression sur les résultats de l'estimation du modèle de corruption avec des données des variables appliquées sur le Burundi.

Le résultat trouvé dans la matrice montre la corrélation entre la corruption et la croissance économique est de -0.138 de part et d'autre. Il s'agit là d'une corrélation négative entre ces deux variables. Economiquement, la signification est que chaque fois qu'il y a augmentation de la corruption, il y a diminution de la croissance économique, ce qui explique que, l'augmentation de l'IPC se traduit par la diminution de la corruption dans le pays. L'interprétation est la même pour le variable investissement et taux de scolarisation.

**Tableau n°2 : Le premier modèle qui montre l'effet de la corruption sur la croissance économique**

**Variable endogènes : taux de croissances du PIB**

<b>Variabes</b>	<b>coefficients</b>	<b>T-stat</b>	<b>probabilité</b>
<b>Constante</b>	-0.198	-0.388	0.701
<b>Corruption)</b>	-0.086	2.727	0.033
<b>Dépense publique</b>	0.039	0.872	0.090
<b>Investissement</b>	0.072	2.035	0.002
<b>Taux d'ouverture</b>	-0.75	-0.173	0.063
<b>Taux de scolarisation</b>	0.064	0.411	0.083
<b>R<sup>2</sup></b>		0.803	
<b>F-stat</b>		5.568	
<b>Prob.</b>		0.005	

*Source : l'auteur à partir des résultats de régression en annexe.*

L'analyse montre qu'il existe un impact direct de la corruption sur la croissance est négatif et significatif au seuil de 5%

**Tableau n°3 : le second modèle qui montre l'effet de la corruption sur l'investissement**

**Variable endogènes : l'investissement**

<b>Variables</b>	<b>Coefficient</b>	<b>t-stat</b>	<b>Probabilité</b>
<b>Constat</b>	-6.198	-11.081	0.000
<b>Dépense publique</b>	0.320	2.981	0.006
<b>Croissance</b>	-0.018	-0.035	0.972
<b>Taux d'ouverture</b>	3.840	4.304	0.000
<b>Taux de scolarisation</b>	1.189	4.251	0.000
<b>Corruption</b>	-0.562	-3.021	0.000
<b>R<sup>2</sup></b>		0.889	
<b>F-Stat</b>		81.568	
<b>Prob</b>		0.000	

*Source : l'auteur à partir des résultats de régression en annexe.*

Nous observons que la corruption exerce un effet négatif et significatif sur l'investissement total. Les résultats empiriques indiquent que la corruption affecte la croissance économique directement et par le biais de son impact sur l'investissement.

Ces résultats confirment que la corruption décourage l'investissement total, ce qui laisse à penser qu'elle accroît les coûts pour les entreprises tout en augmentant l'incertitude quant au retour sur l'investissement attendu. Les résultats corroborent avec l'idée selon laquelle la corruption freine la croissance économique et en appellent à des réformes institutionnelles destinées à améliorer la qualité de la gouvernance comme condition préalable à une croissance tirée par l'investissement.

**Tableau 4 : Le test de causalité entre les dépenses publiques, la corruption et la croissance économique au Burundi sur la période de 1990 à 2022.**

Hypothèses	Valeur de la statistique de Fisher	Probabilité
<b>Crois ne cause par la corr</b>	4.944	0.039
<b>Corr ne cause pas crois</b>	0.132	0.886
<b>Crois ne cause pas inv</b>	0.548	0.321
<b>Inv ne cause pas Crois</b>	1.044	0.304
<b>Corr ne cause pas inv</b>	0.888	0.401
<b>Inv ne cause pas corr</b>	1.811	0.198

*Source : l'auteur à partir des résultats de régression en annexe*

La croissance économique ne cause pas la corruption et pourtant, la croissance économique entraîne la diminution de la corruption. La valeur de la statistique de Fisher est de 2.944 avec une probabilité de 0.039.

Ce résultat nous conduit à affirmer à une relation causale entre la corruption et la croissance économique au Burundi. Le niveau de croissance économique enregistrée justifie la diminution de la corruption.

Mais, il n'existe pas une relation causale entre l'investissement et la corruption mais la corruption à un effet négatif sur l'investissement.

## Conclusions et Recommandations

Les niveaux de corruption au Burundi restent extrêmement élevés, ce qui se reflète dans le classement du pays au bas des indices de lutte contre la corruption.

Alors que le Burundi continue à développer son cadre institutionnel et législatif pour la lutte contre la corruption, des revers et des lacunes dans les lois spécifiques de lutte contre la corruption subsistent, par exemple l'absence d'une obligation pour les institutions d'exercer une diligence financière accrue à l'égard des membres de la famille et des proches associés des personnes politiquement exposées.

Il manque également une législation qui permettrait la confiscation sans condamnation, ainsi que la confiscation des produits du crime d'origine étrangère liés à des infractions de blanchiment d'argent. La nouvelle classe dirigeante du pays, ayant pris le pouvoir il y a deux ans, a promis une action concentrée sur la corruption, mais n'a pas encore élaboré une stratégie cohérente de lutte contre la corruption. S'il convient de se féliciter de la levée des sanctions pesant sur l'activité de certains militants anti-corruption et journalistes, la société civile se heurte toujours à des obstacles considérables dans son travail. Le Burundi doit de toute urgence mettre en pratique la volonté politique déclarée de lutter contre la corruption et collaborer avec tous les acteurs de la société dans ce processus. Conformément aux données figurant dans la littérature empirique, l'analyse présentée ici montre l'impact statistiquement significatif de l'investissement sur la croissance. Les données confirment que l'investissement constitue un moteur clé de la croissance.

En outre, l'analyse atteste de l'effet négatif de la corruption sur la croissance économique et l'investissement, ce qui prouve que l'investissement est l'un des canaux par lesquels la corruption affecte la croissance. Cela montre que la corruption affecte doublement la croissance économique, directement et via l'investissement. L'effet négatif de la corruption sur l'investissement est dû à l'incertitude, ainsi qu'aux coûts de production et de transaction dus à la corruption. Ainsi, dans notre étude, les résultats ne corroborent pas la théorie

selon laquelle la corruption sert à « huiler les rouages » de l'activité économique privée, mais suggèrent plutôt qu'elle constitue une taxe que les investisseurs privés ne peuvent pas pleinement internaliser. Dans la mesure où les effets d'efficience négatifs de la corruption sur l'investissement sont substantiels, alors l'investissement générerait des gains minimes en termes de croissance à long terme. Ainsi, la corruption a un impact négatif et significatif sur l'activité économique au Burundi.

Ainsi, pour atteindre et conserver des taux de croissance élevés, il est nécessaire d'accroître non seulement l'investissement en quantité mais aussi en qualité, ce qui nécessitera des mesures offensives de lutte contre la corruption. Pour y arriver, il faut mettre en application l'agenda technique **pour lutter contre la corruption** qui est clair et simple :

- ✓ renforcement du dispositif légal et réglementaire,
- ✓ accès à l'information pour les citoyens,
- ✓ indépendance des organes publics de contrôle et de régulation,
- ✓ dépolitisation de la haute administration,
- ✓ accroissement de la transparence dans les marchés publics et l'accès à l'emploi public, et
- ✓ réforme du secteur des ressources naturelles.

Mais cet agenda technique, actuellement incarné par la stratégie de bonne gouvernance, doit s'accompagner d'un agenda politique : les associations de la société civile doivent effectuer des évaluations citoyennes indépendantes, y compris concernant les efforts gouvernementaux de lutte contre la corruption, et créer un mouvement de masse autour de ce problème en formant un forum capable de fédérer le secteur privé, le monde rural et l'université.

De leur côté, les partenaires au développement doivent faire de la lutte contre la corruption leur priorité et réévaluer leur engagement en l'absence de progrès. Maintenant que cet agenda est devenu une politique publique à travers la stratégie nationale de bonne gouvernance, il revient à la société civile et aux bailleurs de créer les conditions de sa mise en œuvre effective.

Plus qu'un programme de lutte contre la corruption, il semble opportun d'engager en profondeur un travail sur la prévention, qui nécessite de la part du gouvernement de :

- ✓ faire preuve d'exemplarité en matière d'équité et d'égalité de traitement ;
- ✓ former les agents publics ;
- ✓ sensibiliser dès le plus jeune âge les méfaits de la corruption ;
- ✓ inclure des exigences en matière d'éthique et d'intégrité pour l'accès aux marchés publics ;
- ✓ donner les pleins pouvoirs à leurs autorités de contrôle ;
- ✓ encourager les entreprises à mettre en place des politiques anti-corruption ;
- ✓ déployer leurs exigences anti-corruption dans l'ensemble de leurs services au citoyen ;
- ✓ protéger les populations les plus exposées ;
- ✓ sanctionner la grande autant que la petite corruption suivant la loi en vigueur.
- ✓ Elaborer un document de plaidoyer de la Transparence et de La Lutte contre la corruption ;
- ✓ Elaborer un document de sensibilisation pour l'Education Patriotique basée sur l'Ethique pour prévenir et lutter contre la corruption à travers une éducation civique.

## Bibliographie

1. Alatas S.H. (1968), *The Sociology of Corruption: The Nature, Function Causes and Prevention of Corruption*, Singapore: Hoong Fatt Press.
2. Arellano M., S. Bond (1991), "Some Tests of Specification for Panel Data : Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations",
3. *The Review of Economic Studies* 58, 277-297.
4. Balamoune –Lutz, M. and L. Ndikumana (2007), "The Growth Effects of Openness to Trade and the Role of Institutions: New Evidence from African Countries". Policy Discussion Paper no.
5. 6, Institute for Economic Development, Boston University.
6. Bleaney M. and D. Greenaway (2001), "The Impact of Terms of Trade and Real Exchange Rate Volatility on Investment and Growth in Sub-Saharan Africa", *Journal of Development Economics* 65 (2), 491-500.
7. Dal Bo E. and M.A. Rossi (2007), "Corruption and inefficiency: Theory and evidence from electric utilities", *Journal of Public Economics* 91, 939-962.
8. Elhiraika A. and L. Ndikumana (2007), "Reserves Accumulation in African Countries: sources, Motivations, and Effets", Mimoe, UNECA.
9. Hyacinthe Sarassoro, *La corruption des fonctionnaires en Afrique : Etude du droit penal compare*, Paris, Economica, 1979
10. Banque Mondiale –PNUD, *Africa's Adjustment with Growth in the 1980's*, Washington, 1989.
11. Ella Ndikumana, Lucia Cizmaziova CiFAR, *lutte contre la corruption, Recouvrement d'avoires volés et la Société civile au Burundi*, Köpenicker Str. 147, 10997 Berlin, Allemagne. [www.cifar.eu](http://www.cifar.eu), 2022.
12. OCDE, "Ethics in the Public Service: Current Issues and Practice", *Public Management Occasional Papers*, n°14, 1996
13. PADIOLEAU J. G., "De la corruption dans les oligarchies pluralists", *Revue française de sociologie*, 16, 1975, pp.33-58
14. ROCCA Jean Louis, *la corruption*, Paris, Syros, 1993
15. RODRIGUEZ Diana, WAITE Gérard et WOLFE Toby, *dirs, avec la collaboration de Transparency International, Rapport Mondial sur la corruption 2005 : corruption dans le secteur de la construction et la reconstruction d'après-guerre*, Paris, Economica, 2005.

16. ROSE-ACKERMAN Susan, *Corruption: A study in political economy*, New York/San Francisco/London, Academic Press, 1978.
17. SERASSORO Hyacinthe et MACLEAN-ABAROA Lindsey, *la corruption des fonctionnaires en Afrique : étude de droit pénal compare*, Paris, Economica, 1980
18. Tanzi V. and H.R. Dawoodi (200 2o), « Corruption, growth, and public finances”, In G.T. Abel and S. Gupta (eds), *Governance, Corruption, and Economic Performance*. Washington, DC : IMF, 197-222.
19. Tanzi V. and H.R. Davoodi (2002b), “Corruption, public investment, Washington, DC : IMF, 198-222.